Commune de Confignon

Législature 2020-2025
Résolution N° 157
Séance du Conseil municipal du **10 novembre 2020**

NOMINATION D'UN OFFICIER DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DU CRI-201

- Vu la décision de l'Etat-major du Corps de sapeurs-pompiers des Communes de Bernex et Confignon regroupé au sein du Centre Régional d'Intervention CRI-201 de proposer aux Autorités des communes de Bernex et Confignon la nomination du Premier-Lieutenant Julien SIMEONI à la fonction de Commandant du Corps de sapeurs-pompiers du CRI-201 dès le 1er janvier 2021
- Vu l'engagement du Premier-Lieutenant Julien SIMEONI de suivre les écoles de formation
- Conformément à l'article 8 al. 1 et de l'art. 30 de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers du 25 janvier 1990 et des articles 19 et 24 al. 9 de son règlement d'application du 25 juillet 1990 qui prévoit que les nominations et promotions d'officiers sont proposées au Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé par le Conseil administratif
- Vu que le Lieutenant Julien SIMEONI remplit les conditions fixées par le règlement précité pour être promu à la fonction de Commandant
- Vu l'article 29, alinéa 3 et l'article 30A, alinéa 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 19 oui, 0 non et 0 abstention sur 19 CM présents

1. D'approuver la proposition de nommer le Premier-Lieutenant Julien SIMEONI à la fonction de Commandant du Corps de sapeurs-pompiers du Centre Régional d'Intervention CRI-201 dès le 1er janvier 2021

2. D'inviter le Conseil administratif à communiquer cette décision au Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Le Président : Martin BARCELLINI

Le Secrétaire: Félicien MAZZOLA